

Message

La frontière, un passage entre deux pays.
Une barrière, une guérite, un panneau nous indiquant que nous changeons de pays.
La frontière est aussi, parfois, un passage symbolique entre deux espaces.

Elle signifie encore davantage.
Passer la frontière devient alors un signe.
Cela peut être un signe de dépaysement.
Cela peut être un signe de voyage, de retour au pays.
Cela peut être encore un signe de liberté, de ressourcement.
Cela peut encore être un signe d'émigration ou d'immigration.

Je vous propose aujourd'hui d'aborder notre texte par un côté territorial.
En considérant les deux espaces dont notre texte fait mention, soit les deux côtés du mur du Temple de Jérusalem.
En effet, dans notre texte, le mur constitue une frontière entre deux espaces bien distincts.
Voyons lesquels, si vous le voulez bien.

D'un côté, il y a l'espace où règnent les humains avec leurs limites, leurs imperfections, leurs injustices. C'est l'extérieur du Temple, le monde.

De l'autre côté, il y a l'espace où Dieu réside, son Royaume parfait, sa pureté, justice, sa puissance, sa plénitude. Il y a là sa volonté de pardonner, à réajuster, rééquilibrer les humains qui vivent de l'autre côté du mur. Du moins, s'ils viennent le voir et respectent les lois données.

Il y a au pied du mur, à l'extérieur du Temple, un homme. Il est infirme de naissance, il ne peut pas marcher, se déplacer librement.

Il sent la frontière dans son dos, car il est appuyé contre le mur du Temple.
Il voit les gens qui ont la liberté de passer cette frontière.
Lui, n'en a pas le droit. Il n'ose pas le faire et ne peut pas le faire, car personne ne va l'emmener dans le Temple, dans l'endroit où il peut rencontrer Dieu, être pardonné, rendu juste.

Son état d'handicapé le condamne à être au pied du mur, à être banni du monde de Dieu, car lui ou ses ancêtres a commis un ou des actes si graves en violation de la loi de Dieu que Dieu, croit-on à l'époque, l'a exclu définitivement de son lieu de résidence.

Cet homme est emmené à la Belle-porte, au pied du Temple de Jérusalem, à la frontière entre le monde des humains et celui de Dieu.

Il est en quelque sorte enfermé, juste à l'extérieur du royaume où Dieu règne.
Placé à la frontière, il se rend bien compte de son indignité, de son exclusion.
Il voit les autres aller et venir et lui reste sur place, enfermé dans son état de pécheur.
Obligé à rester tout le temps dans cet endroit, sans jamais voir l'autre côté, sans pouvoir changer, évoluer dans sa relation à ce Tout Autre qu'est Dieu.

Les autres ressortent apaisés, ajustés, rééquilibrés, dignes et lui reste dehors du monde de Dieu.
Mais, ce n'est pas tout.

Pour le judaïsme de l'époque des apôtres, si aller dans le Temple réconcilie avec Dieu, rend juste et permet de vivre en paix avec Dieu, cela donne aussi des droits fondamentaux de l'autre côté du mur,

là où se trouve le paralysé. Cela donne la liberté de participer à la vie sociale, exercer un métier et gagner sa vie, être reconnu comme membre de la communauté, y exercer des responsabilités, être jugé digne, reconnu pour sa sagesse. Toutes des choses importantes dans le judaïsme de l'époque de Jésus, comme elle le sont encore souvent à notre époque.

Le paralytique est donc doublement condamné. Il est condamné par son handicap et de ce fait, il est condamné socialement et religieusement. Il est marginalisé et exclu de tout côté.

Mais allons plus loin dans notre texte.

Ceux qui passent la frontière passe à côté de lui, et il tend la main pour recevoir un rien de leur liberté, simplement de quoi pouvoir vivre se nourrir, se vêtir, etc. Le stricte minimum.

Ceux qui passent la frontière passent à côté de lui, et lui tend la main pour recevoir un rien de leur liberté, simplement de quoi pouvoir vivre, se nourrir, se vêtir, etc.

L'homme observe le va-et-vient entre deux monde, mais de cette liberté de passage entre deux mondes, il est exclu. Ceux qui ont part à l'autre monde ne le regardent pas, l'ignorent ou le jugent. Certains, en passant, lui jettent une piécette, un rien, juste de quoi le maintenir en vie.

Le paralytique fait donc la seule chose qui lui est permise, mendier de l'argent pour survivre quand Pierre et Jean passent à côté de lui. Pierre et Jean s'arrêtent. Ils prennent le mendiant en considération et Pierre lui dit. « De l'argent, je n'en ai pas. »

Le paralytique cherche l'argent, car le reste, l'essentiel n'est pas accessible pour lui. Certes, il a besoin d'argent pour manger, boire, mais cela ne suffit pas à couvrir tous ses besoins fondamentaux : la sécurité, le sens, la paix, la réalisation de soi.

L'auteur des Actes des apôtres met alors en évidence que l'essentiel n'est pas dans l'argent. L'argent ne permet pas de passer la frontière quand on est handicapé.

Pierre recentre le regard sur autre chose.
« De l'argent, je n'en ai pas. Ce que j'ai je te le donne. »

L'essentiel est bien de pouvoir passer la frontière.
Permettre de jouir de la liberté, permettre l'ajustement.
Cet ajustement se fait par un don : le nom de Jésus.

Le nom de Jésus met en marche, il ouvre la frontières.
Il est le visa qui permet d'effacer les murs, les frontières.
Il est le passeport qui permet de voyager, d'être pur, libre et sauvé.
Il est l'espace dans se situe un changement.
Il est la fine ligne qui situe le passage de la frontière.
Il est le pas de la porte qui permet de passer au travers, entre deux espaces.

Pour le paralytique, celui des humains où peut exister la condamnation et celui de Dieu où règne le pardon, la paix, la plénitude.

Et nous par le nom de Jésus, nous connaissons également l'autre côté de la frontière.
Jésus est notre passeport, notre visa.

Nous sommes le temple de Dieu. La frontière est dépassée, abolie, nous pouvons vivre dans un espace unifié pour notre être tout entier.

Nous appartenons au monde de Dieu et nous continuons à être, à agir dans le monde, ceci sans condamnation. Dieu ne nous condamne pas et dans l'idéal le jugement des humains ne devraient plus avoir de pouvoir sur nous.

Ainsi, nous sommes appelés à cette bonne nouvelle. Ce que j'ai, je te le donne au nom de Jésus. Nous partageons les dons reçus qui agissent au nom de Jésus, en faveur de ceux que nous rencontrons.

Même assis, couché, vulnérable et impuissant comme le paralytique, nous sommes en Jésus dans un espace de liberté, de paix, de plénitude.

Quelque chose de nous à l'intérieur reste intègre, digne, debout, qui sait peut-être, bondissant.

Le temple n'est pas ailleurs. Nous faisons partie du Temple.

Nous sommes le temple de Dieu.

Dans l'Esprit, quelque chose de nous reste debout, vivant, libre.

Cela est donné, mais comment le rejoindre, en être conscient, le vivre, quand nos mouvements sont limités, lorsque la guérison n'est plus possible, lorsque nous nous sentons démunis face aux événements.

Je crois que la joie du paralysé est un signe,
un cadeau de l'autre côté de la frontière, du royaume de Dieu.

La joie est un cadeau, comme un souvenir venu de l'autre côté de la frontière. Cela peut être :

La joie ressentie en contemplant la nature qui renaît après l'hiver,

la joie ressentie en dégustant un bon repas.

la joie de la contemplation d'un oeuvre d'art,

la joie en écoutant une musique qui nous plaît et nous fait vibrer.

La joie du silence et de la paix intérieure.

La joie des souvenirs qui reviennent en mémoire.

La joie d'une présence, d'un regard, d'un geste reçu ou donné.

La joie du contact humain tout simplement.

Dans la joie, il y a tant de signes qui nous font réaliser, qu'en Christ, l'essentiel est là et que nous sommes une seconde, une minute ou plus longtemps de l'autre côté de la frontière.